

L'ÉCHANGE, LE DON, LA GRÂCE

Quand personne ne donne ni ne reçoit

S'ouvrir à la grâce et être source de grâce pour autrui, c'est davantage que le don ou l'échange. Dans son dernier livre, Damien de Callatay, scientifique et philosophe belge, met la gratuité comme facteur indispensable d'harmonisation dans les liens sociaux.



© Magazine L'appel - Godélieve Ugeux

DAMIEN DE CALLATAY.

Un manager et économiste devenu philosophe.

Comment vous est venu cet intérêt pour la gratuité ?
– Après 40 ans de vie professionnelle dans le privé comme économiste et manager, j'ai entrepris des études de philosophie. Pour mon mémoire de licence, j'ai proposé une

recherche sur la concurrence mais on m'a répondu que c'était un mauvais sujet. Je me suis alors demandé : « *le contraire, ce serait quoi ?* » et je suis tombé sur la question de la gratuité. J'ai fait des recherches et parmi les quelque cinq mille notions de philosophie, j'en ai trouvées sur le don,

mais pas une sur la gratuité. Cela valait la peine de s'interroger sur ce mot généralement compris dans le sens restreint de ne pas devoir payer l'accès aux biens pour en bénéficier. Or, tout le monde peut l'observer, dans l'économie de marché, un seul gagne et les autres perdent, ce qui signifie

pour ces derniers qu'ils ont travaillé pour rien. Alors que dans un environnement gratuit, la concurrence et ses liens conflictuels n'ont pas lieu d'être. Il y a moins de pénibilité puisqu'il suffit de se mettre d'accord sur le partage au lieu de perdre son temps à se concurrencer.

– *Entre l'échange, le don et la grâce, apparentés au concept de gratuité, vous faites des distinctions qui ne sont pas que théoriques...*

– Commençons par l'échange. Les deux parties y sont gagnantes, le gain est partagé. Mais il s'avère plus profitable de négocier pour le plus fort ou pour le plus informé. Donc il favorise l'inégalité. Quant au don, c'est bien sûr la transmission d'une chose qui devrait être gratuite mais le geste entraîne une relation dysymétrique, bancaire, hiérarchique. Même les psychologues disent qu'il faut rendre ce qui a été donné. La grâce, elle, se définit comme un bienfait gratuit. Elle émane, rayonne, ne coûte rien, ne s'épuise pas dans ses effets. Elle est surabondante et procure la plénitude, requérant simplement une ouverture active à un monde de paix fait d'égalité, de liberté, de jouissance. Il vaut donc mieux vivre de grâce! Le terme vient de deux mots, *charis* et *gratia*, qui expriment le plaisir, la joie et la louange. Je conclus donc que celui qui jouit d'une vie bonne bénéficie plutôt de la grâce que de l'échange, mal équilibré, ou du don, dont il est redevable.

– *Mais il y a la grâce qu'on donne et celle qu'on reçoit?*

– J'ai identifié deux sens au mot. Le premier est la perception de quelque chose qui apparaît et est ressenti dans sa gratuité. C'est un accès à la jouissance de sensations et de sentiments positifs et sans contrepartie. La nature, par exemple, pour celui qui s'ouvre à sa présence active. Le second sens est l'action gratuite venant d'une personne qui dépense sans bénéfice pour soi et devient source de grâce potentielle pour l'autre. La grâce, pour le bénéficiaire comme pour l'émetteur, est la concrétisation de quelque chose de beau. C'est l'expérience vécue d'une bonté gratuite plutôt que d'une attitude charitable qui elle, ne procure pas de véritable grâce. Cela remet en question notre culture généreuse renforcée par le message chrétien.

– *Ce qui vous porte à avancer que les chrétiens ont détourné le sens du mot en parlant de grâce divine?*

– Appeler grâce le don divin en dénature le sens. A priori, Dieu est fournisseur de grâce: il n'a pas d'intérêt sur terre. Il a donné son fils. Mais le don divin, incommensurable, appelle

un retour d'allégeance et d'amour total. Dans sa finitude, l'homme ne peut rendre l'équivalent. Par contre, le bonheur des Béatitudes est fait de grâces, de gratuités, dont on peut bénéficier si on a les bonnes dispositions mentales et qu'on est disposé à voir le bien là où il se trouve.

– *Partant de votre hypothèse que la grâce est de valeur supérieure au don, vous voulez la remettre à l'honneur dans la société d'aujourd'hui?*

– Oui. La grâce se trouve dans le partage, l'excellence, et le bien commun. Je pense de plus en plus qu'elle n'est pas compatible avec le capitalisme où le fait de posséder entraîne à agir contre les autres. Par définition, le marché est désagréable et il est contraire aux libertés. Et plus il y a du privé, plus il faut du don pour pallier les déséquilibres et les injustices. Le don est d'ailleurs le plus souvent prôné par les riches! Or la charité ne peut l'emporter sur les autres vertus, elle n'est qu'une des manières vertueuses de bien agir. Elle a son territoire et ses limites et ne peut tenir lieu de justice.

« La grâce se définit comme un bienfait gratuit. Elle émane, rayonne, ne coûte rien, ne s'épuise pas dans ses effets. »

– *Vous dites que la gratuité doit être cultivée personnellement mais gérée politiquement, comment voyez-vous cela concrètement?*

– Un monde pacifique requiert de la gratuité dans les affaires humaines. La gratuité est la bête noire des économistes car elle anéantit le système des valeurs déterminées par les marchés qui sont l'appropriation du patrimoine naturel et l'érosion des services publics. Il faut dire que nos désirs sont infinis et notre capacité de les satisfaire par le travail est limitée. Pour y répondre, la doctrine néolibérale laisse de côté les questions essentielles, dont la recherche d'une vie bonne dans la joie et le partage. La gratuité fait partie de la vie quotidienne, au contraire de l'estimation quantitative de tout et de la politique de privatisation qui menace l'accès libre aux biens communs. Une politique de la gratuité privilégie les liens sociaux, les biens communs, et une attitude qui met en avant les choses bienfaisantes du monde. À travers le don et l'échange qui tablent sur la réciprocité, et encore mieux avec la grâce qui, de plus grande valeur, apporte une jouissance spécifique, chaque personne peut devenir source potentielle ou bénéficiaire de gratuités. Mais dans la pratique collective, tout reste à faire...

Propos recueillis par Godelieve UGEUX



Damien DE CALLATAÏ, *Le pouvoir de la gratuité. L'échange, le don, la grâce*, Paris, L'Harmattan, 2011. Prix: 19,80 € -10% = 17,82 €.